

SITE SAVARY : CREATION DE DEUX SALLES DE REUNION ET D'UNE SALLE ARCHIVES

Avis d'appel public à la concurrence

Identification de la collectivité qui passe le marché :

Mairie d'Aucamville
Place Jean Bazerque
31140 AUCAMVILLE

Tél : 05.62.75.94.94
Fax : 05.62.75.94.92

Numéro de marché : 2022.07

Type de marché : Marché public de travaux

Mode de passation :

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée, conformément aux articles L. 2123-1, L. 2131-1 et R. 2123-1 du code de la commande publique. Les dispositions des articles R. 2162-1 et suivants du Code de la commande publique, et plus précisément les articles R. 2162-13 et R. 2162-14 dudit Code, s'appliquent pour la partie du marché donnant lieu à l'émission de bons de commande.

Objet du marché :

La présente consultation a pour objet la création de deux salles de réunion de 40 et 44 m² et d'une salle des archives de 80 m² à l'emplacement actuel du boulodrome situé au rez-de-chaussée du centre socio culturel Alain Savary, rue des écoles, à Aucamville.

Décomposition du marché :

Le présent marché est décomposé en sept lots :

- lot n°1 : Démolition - Gros œuvre
- lot n°2 : Menuiseries extérieures - Serrurerie
- lot n°3 : Plâtrerie - Isolation
- lot n°4 : Menuiserie intérieure bois
- lot n°5 : Peintures – Sols PVC
- lot n°6 : Electricité courants forts – Courants faibles
- lot n°7 : Chauffage Ventilation

Une entreprise pourra candidater à un lot ou plusieurs lots.

Lieu d'exécution du marché : Centre socio culturel Savary, 8 rue des écoles, Aucamville (31140).

Durée d'exécution du marché :

Le présent marché devrait être notifié au mois de juin 2022, date d'effet du marché.

La durée globale des travaux sera de 6 mois maximum, période de préparation comprise, tous lots confondus. Le délai d'exécution comprend l'exécution des travaux ainsi que le repliement des installations de chantier et la remise en état des terrains et des lieux.

Les travaux seront précédés d'une période de préparation de 3 semaines. La date prévisionnelle de début de la période de préparation est fixée fin du mois de juin 2022.

Date début d'exécution du marché : juin 2022

Unité monétaire utilisée : l'€uro.

Validité des offres : 120 jours.

Critères de sélection des candidatures

Capacités techniques, financières et professionnelles.

Justification à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Se référer au Règlement de Consultation.

Critères d'attribution :

Pour chaque lot, l'offre économiquement la plus avantageuse est appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

Pour le lot n°1 :

- Le prix : 50 points
- La valeur technique : 50 points
 - o Descriptif des moyens humains et matériels mis en place pour le management et l'exécution des travaux objet du marché : 5 points
 - o Planning détaillé et méthodologie utilisée pour respecter le planning proposé : 10 points
 - o Dispositions relatives à la qualité, la sécurité et à l'environnement : 15 points
 - o Solution technique : 20 points

Pour les autres lots :

- Le prix : 60 points
- La valeur technique : 40 points.
 - o Descriptif des moyens humains et matériels mis en place pour le management et l'exécution des travaux objet du marché : 5 points
 - o Planning détaillé et méthodologie utilisée pour respecter le planning proposé : 10 points
 - o Dispositions relatives à la qualité, la sécurité et à l'environnement : 5 points
 - o Solution technique : 20 points

Conditions pour obtenir le dossier de consultation :

Le dossier est téléchargeable gratuitement sur www.marches-securises.fr.

Date limite de remise des offres :

Offres remises obligatoirement de manière électronique au plus tard le **27 mai 2022 à 18h00** sur le site www.marches-securises.fr

Personnes à contacter :

Renseignements administratifs

Mlle DURRIEU Sandra

Tél : 05.62.75.94.95

Mail : marches.publics@ville-aucamville.fr

Renseignements techniques

Les questions techniques devront être posées par le candidat via la plateforme www.marches-securises.fr

Visite des lieux :

La visite des lieux est obligatoire. Le rendez vous devra être pris auprès de la Direction des Services Techniques, de l'Urbanisme et de l'Environnement au 05.82.08.18.85.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 TOULOUSE CEDEX 7.

Tel : 05 62 73 57 57. Fax : 05 62 73 57 40.

Email : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Date d'envoi à la publication : le 3/05/2022